

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 3981

présenté par

Mme Batho, Mme Bagarry, M. Orphelin, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière, M. Villani et
Mme Chapelier

ARTICLE 37

À la dernière phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« et de leur compensation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un récent rapport de la Commission européenne confirme que la "compensation" des émissions du secteur aérien est une illusion.